NATIONS
UNIES

ST

Secrétariat

ST/IC/83/21/Add.7
14 avril 1989

CIRCULAIRE

Circulaire du Sous-Secrétaire général à la gestion des ressources humaines

Destinataires : Les fonctionnaires du Secrétariat

Objet : INSTRUCTIONS CONCERNANT LE PERSONNEL

Additif

La présente circulaire a pour objet d'informer le personnel que l'instruction concernant le personnel relative à l'indemnité de fonctions (PD/1/84/Add.1) a été publiée. Des exemplaires de cette instruction sont disponibles au Siège, à la Section des règlements et du manuel d'administration du personnel (bureau S-2580), et, dans les lieux hors Siège, dans les services du personnel correspondants.

89-10061 6819M (F)